

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Klimaanlagecleaner Citrus

Date d'impression: 27.02.2020

Code du produit: 5540038

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

JMC Klimaanlagecleaner Citrus

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Johannes J. Matthies GmbH & Co. KG
Rue: Hammerbrookstr. 97
Lieu: D-20097 Hamburg
Téléphone: + 49 (0) 40 2 37 21-0
e-mail: info@matthies.de
Internet: www.matthies.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: + 49 (0) 40 2 37 21-0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Aérosol: Aerosol 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Klimaanlagecleaner Citrus

Date d'impression: 27.02.2020

Code du produit: 5540038

Page 2 de 9

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 P501 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables. Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|----------|---------------------------------------|--------------|------------------|-------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 115-10-6 | diméthyl éther | | | 25 - < 50 % |
| | 204-065-8 | 603-019-00-8 | | |
| | Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 H280 | | | |
| 64-17-5 | alcool éthylique, éthanol | | | 25 - < 50 % |
| | 200-578-6 | 603-002-00-5 | 01-2119457610-43 | |
| | Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur
 Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Après inhalation

EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Après contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Consulter un médecin en cas de malaise.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête. Vomissement. Vertiges. Fatigue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau pulvérisée. Mousse.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Klimaanlagecleaner Citrus

Date d'impression: 27.02.2020

Code du produit: 5540038

Page 3 de 9

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement de protection approprié. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Observer le mode d'emploi. La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage. Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail. Utiliser un équipement de protection personnel. En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Information supplémentaire

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Tenir éloigner d'une source de chaleur. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux, Comburant Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Gel Protéger des radiations solaires directes. À conserver au frais et au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Klimaanlagecleaner Citrus

Date d'impression: 27.02.2020

Code du produit: 5540038

Page 4 de 9

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|----------|--------------------|------|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 64-17-5 | Alcool éthylique | 1000 | 1900 | | VME (8 h) | |
| | | 5000 | 9500 | | VLE (15 min) | |
| 115-10-6 | Oxyde de diméthyle | 1000 | 1920 | | VME (8 h) | |

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un vêtement de protection approprié.
Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Protection des yeux/du visage

@ES03.B000002 (DIN EN 166)

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Épaisseur du matériau des gants: 0,45 mm (EN ISO 374)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Un dispositif de protection respiratoire agréé doit être porté en cas de dépassement de valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

Matériau approprié: Appareil filtrant combiné (EN 14387)

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: AX

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Aérosols

Couleur: incolore

pH-Valeur (à 20 °C):

Testé selon la méthode
7 DIN 19268

Modification d'état

Point de fusion:

non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

-24,8 °C

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Klimaanlagecleaner Citrus

Date d'impression: 27.02.2020

Code du produit: 5540038

Page 5 de 9

Point d'éclair: -40 °C

Inflammabilité

solide: non applicable
 gaz: non applicable

Dangers d'explosion

Le produit ne présente pas de dangers d'explosion.

Limite inférieure d'explosivité: 2,7 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 32 vol. %

Température d'inflammation: non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable
 gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 20 °C): 0,874 g/cm³ DIN 51757

Hydrosolubilité: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

Solubles dans les hydrocarbures. (Pétrole)

Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité dynamique: non déterminé

Viscosité cinématique: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Seuil olfactif: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aérosol extrêmement inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes Comburant, fortes

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Klimaanlagecleaner Citrus

Date d'impression: 27.02.2020

Code du produit: 5540038

Page 6 de 9

| N° CAS | Substance | | | |
|---------|---------------------------|-------------------|--------|--------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source |
| 64-17-5 | alcool éthylique, éthanol | | | |
| | orale | DL50 6200 mg/kg | Rat | IUCLID |
| | cutanée | DL50 >20000 mg/kg | Rat | |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 95,6 mg/l | Rat | RTECS |

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques

| N° CAS | Substance | | | | |
|----------|-----------------------------------|------------------------|-----------|-----------------------------------|--------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source |
| 115-10-6 | diméthyl éther | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 >4100 mg/l | 96 h | Poecilia reticulata (Guppy) | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r >154 mg/l | 96 h | Green Algae | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 >4400 mg/l | 48 h | Daphnia magna (puce d'eau géante) | |
| 64-17-5 | alcool éthylique, éthanol | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 14200 mg/l | 96 h | Tête de boule | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 9268 - 14221 mg/l | 48 h | Daphnia magna | IUCLID |

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange. AOX(mg/l):0

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|----------|---------------------------|---------|
| 115-10-6 | diméthyl éther | 0,1 |
| 64-17-5 | alcool éthylique, éthanol | -0,31 |

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Klimaanlagecleaner Citrus

Date d'impression: 27.02.2020

Code du produit: 5540038

Page 7 de 9

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160505 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04


Code d'élimination des déchets - Résidus

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

| | |
|--|---|
| 14.1. Numéro ONU: | UN 1950 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | AÉROSOLS |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 2 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | - |
| Étiquettes: | 2.1 |
| |  |
| Code de classement: | 5F |
| Dispositions spéciales: | 190 327 344 625 |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Quantité exceptée: | E0 |
| Catégorie de transport: | 2 |
| Code de restriction concernant les tunnels: | D |

Transport fluvial (ADN)

| | |
|--|----------|
| 14.1. Numéro ONU: | UN 1950 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | AÉROSOLS |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 2 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | - |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Klimaanlagecleaner Citrus

Date d'impression: 27.02.2020

Code du produit: 5540038

Page 8 de 9

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F
 Dispositions spéciales: 190 327 344 625
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 Quantité exceptée: E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1
14.4. Groupe d'emballage: -
 Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
 Quantité limitée (LQ): 1000 mL
 Quantité exceptée: E0
 EmS: F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS, FLAMMABLE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1
14.4. Groupe d'emballage: -
 Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A145 A167 A802
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G
 Passenger LQ: Y203
 Quantité exceptée: E0
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203
 IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

JMC Klimaanlagecleaner Citrus

Date d'impression: 27.02.2020

Code du produit: 5540038

Page 9 de 9

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV): Aucune information disponible.

2004/42/CE (COV): Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Directive aérosol (75/324/CEE)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IATA: International Air Transport Association

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level

WEL (UK): Workplace Exposure Limits

TWA (EC): Time-Weighted Average

ATE: Acute Toxicity Estimate

STEL (EC) Short Term Exposure Limit

LC50: Lethal Concentration

EC50: half maximal Effective Concentration

ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdende Stoffe (17. Mai 1999)

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)